

LE « MONDE DES AFFAIRES » INDOCHINOIS 1,75 % D'INTÉRÊT

par Pierre Mayère
(*Le Monde des affaires*, SEDE, Paris, 1952)

Si le riz était une culture traditionnelle que les capitaux et le travail français se sont contentés de développer dans les proportions que nous avons vues, il est deux autres richesses essentielles de l'Indochine qui sont entièrement de création française : le caoutchouc et le charbon.

« La France a investi, depuis son arrivée en Indochine cinq milliards de piastres 1939. Cet investissement a rapporté exactement 1,75 pour cent d'intérêt ». Cette constatation quelque peu désabusée, nous l'avons relevé dans la bouche d'un des délégués français à la Conférence de Dalat du 14 novembre 1947, qui ajoutait que si l'on taxait la France de colonialisme, on devait convenir du moins que c'était « un colonialisme à intérêt limité ! »

Quoiqu'il en soit, le chiffre cité permet de distinguer la seconde caractéristique du « monde des affaires » indochinoises, qui l'oppose elle aussi au monde des affaires d'Afrique Noire. Les affaires africaines ont le plus souvent commencé modestement. L'Indochine, au contraire, s'est développée sous l'effet d'une injection massive de capitaux français. En Afrique, on trouve, au début tout au moins, des « personnes physiques ». En Indochine, le monde affaires n'est guère peuplé que de « personnes morales ».

Les grands maîtres de forge prennent en mains ce nouveau domaine qui réunit toutes les conditions nécessaires à une large industrialisation : pays de 700.000 km², riche en matières premières et peuplé de 24 millions d'habitants dont près du tiers est entassé dans deux deltas.